



Confédération Musicale de France

Mai-juin-juillet 2019

REPORTAGE

Gros plan sur Musique(s) en Marche

EXPLORATION

118^e congrès de la CMF 2019

PRATIQUE MUSICALE

Zoom sur les événements CMF



Le Crédit Mutuel donne le **LA**

PRODIGES

Le casting 2019 est ouvert !

2

Vous avez entre 6 et 16 ans, vous jouez d'un instrument de musique, vous pratiquez le chant lyrique ou la danse classique ?

Participez au casting et tentez de devenir le Prodiges 2019 !

Inscrivez-vous sur prodiges2019.fr



EndemolShine
France



Crédit Mutuel



ÉDITO

MAI-JUIN-JUILLET 2019

REPORTAGE

- 2** Gros plan sur Musique(s) en Marche
- Entretiens avec les acteurs du milieu culturel creusois
- 8** Repenser la responsabilité publique vis-à-vis des amateurs

BONNES PRATIQUES

- 10** CMF Média

EXPLORATION

- 12** 118^e congrès de la CMF 2019
- Rapport moral du président

PRATIQUE MUSICALE

- 15** Zoom sur les événements CMF
- Les concours nationaux d'ensembles musicaux 2019
 - Les événements labellisés 2019

AGENDA

- 17** Événements labellisés CMF
- Actualités
- 19** En bref

En couverture

"La chanson sous l'occupation" : concert réunissant des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'École élémentaire de Naillat, des élèves de 6^{ème} du Collège de Dun le Palestel et le "Rive Gauche Quartet".



Confédération Musicale de France

Association reconnue d'utilité publique

10-12 avenue de la Marne,
92120 Montrouge
TÉL. 0155582282
FAX 0147356308
MAIL cmf@cmf-musique.org
SITE www.cmf-musique.org
SIRET n° 78445208800031
APE n° 9499 Z
ISSN n° 2558-1201

Directeur de la publication

Christophe Morizot

Rédaction et réalisation

Camille Matet | Chargée de rédaction
MAIL redaction@cmf-musique.org
TÉL. 0155582287
Julien Foulon | Graphiste
MAIL pao@cmf-musique.org
TÉL. 0155582286

Recevoir le bulletin

MAIL bulletin@cmf-musique.org
TÉL. 0155582284

Publicité

Au support, TÉL. 0155582287

Impression

ITF imprimeurs, z.a. Le Sablon, cs 40051,
72230 Mulsanne

« Toute reproduction du présent bulletin, même partielle et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable du directeur de la publication, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. ».

“Sing, Sing, Song”



GROS PLAN SUR MUSIQUE(S) EN MARCHÉ

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

Musique(s) en Marche, association présidée par Françoise Philbet, fédère près de 700 membres parmi lesquels des membres individuels, des associations, des communes et des établissements de santé.

Elle s'articule autour de 3 sections : CMF Creuse (échelon départemental de la Confédération Musicale de France réunissant en Creuse une dizaine de sociétés musicales), l'Orchestre Départemental de la Creuse (orchestre à géométrie variable réunissant une cinquantaine de musiciens issus des sociétés musicales) et Jazz à La Sout (Jazz à la Sout festival et Jazz à la Sout production)

Les nombreux événements et dispositifs déployés par Musique(s) en Marche lui permettent de proposer plus de 130 événements musicaux et artistiques par an, dans près d'une cinquantaine de communes creusoises, mais aussi dans plus d'une vingtaine d'autres départements dans toute la France. Son expertise dans le domaine du spectacle vivant lui vaut depuis le printemps 2018 d'être reconnu comme PAVA, Point d'Appui à la Vie Associative.

En termes de moyens, cette association s'appuie sur une équipe bénévole de plus de 300 membres actifs, dont 15 membres du Conseil d'administration, d'une équipe de professionnels de 8 salariés permanents (dont 4 à temps plein) et de plus de 150 salariés intermittents.

En 2018, le budget de cette association était supérieur à 400 000 €, l'association bénéficiant d'un conventionnement avec le Ministère de la Culture et de la Communication, du soutien du département, de celui de la région ainsi que de plusieurs communes et communautés de communes.

Musique(s) en Marche est reconnue comme un acteur majeur du milieu culturel néo-aquitain dans différents domaines tels l'organisation et la production de concerts, la fédération de la pratique musicale d'ensemble au niveau départemental, les interventions en milieu scolaire, hospitalier et médico-social. L'association est représentée au sein de plusieurs organismes régionaux et nationaux.

Rencontre avec les élus et les acteurs du milieu culturel creusois : « Musique(s) en Marche est un outil de développement culturel au service du territoire » Thierry Bourguignon, Directeur de Musique(s) en marche.



RENCONTRE AVEC ÉTIENNE LEJEUNE, PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE LA VILLE DE LA SOUTERRAINE ET PRÉSIDENT DE LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

« Nous sommes fiers de voir, qu'en milieu rural, une harmonie peut susciter des envies et faire naître des événements. Cela nécessite une mentalité particulière, d'un côté une harmonie volontaire et motivée et de l'autre un accueil positif et un accompagnement de la part des collectivités ».

Le festival Jazz à La Sout (diminutif du nom de la ville de la Souterraine) est créé en 1998 au sein de la société Philharmonique. Depuis le début, la mairie a toujours accompagné le festival. Ce dernier a d'ailleurs gardé son nom alors que son rayonnement est aujourd'hui départemental, ce qui est une grande fierté pour le premier adjoint au Maire :

« Nous n'avons pas à rougir d'un point de vue culturel sur le territoire creusois, car nous avons des programmations exceptionnelles.

Au vu de la qualité, de la notoriété du festival et de sa fréquentation croissante, nous sommes très heureux que le nom de la « Sout » puisse y être accolé.

Chaque année nous avons la chance d'accueillir dans ce festival des musiciens de qualité exceptionnelle ce qui est important pour l'image de marque de notre territoire. D'un point de vue municipal, nous sommes toujours très enthousiastes de recevoir ce festival.

Le seul bémol est lié aux pertes de subvention que nous avons dû subir.

Du point de vue de la communauté de commune, nous avons dû faire des choix restrictifs car plusieurs communautés de communes ont fusionné pour donner la communauté de commune actuelle.

Mais nous avons fait le choix de subventionner le festival jazz à la Sout car nous souhaitons mettre en avant les événements culturels importants qui ont une vocation bien plus large que celle de notre simple communauté de commune et qui nous

permettent de rayonner bien au-delà de notre territoire ».

En 1986, la Société Philharmonique de La Souterraine est la première harmonie à professionnaliser le poste de chef d'orchestre. Depuis, dans le département, 4 autres villes ont fait le même choix.

L'implication de ces harmonies dans les différents projets culturels de leur ville en est d'autant plus forte :

« En 2017, nous avons fêté les 1000 ans de la fondation de la ville autour de l'église. Pour ce millénaire, nous souhaitons que les associations créent l'événement et non la mairie. Il faut savoir que nous sommes un vrai terreau d'associations, avec 150 associations dans une ville de 5500 habitants !

L'harmonie de la Souterraine a été très active sur l'événement. Elle a fait appel à un compositeur pour la réalisation d'une création et a participé à l'élaboration de la musique de cet anniversaire.

En 2005 lors des commémorations du 8 mai 1945, à la demande du Maire de la Souterraine, l'harmonie a créé un spectacle historique et mémoriel intitulé *J'avais 16 ans en 39 et j'aimais la musique*. Ce projet a réuni une grande partie du monde associatif sostranien et a donné naissance à 4 représentations. Un succès fou qui a réuni plus de 2000 spectateurs.

Aujourd'hui, grâce à cette initiative, un nouveau spectacle est né, vu par 8000 personnes. C'est une très grosse machine qui s'est mise en place avec plus de 200000 euros de budget...

Nous avons également un jumelage avec la ville de Filders-tadt en Allemagne, depuis le début des années soixante-dix. On se déplace un an sur deux à tour de rôle. Cela fait partie des échanges très importants pour la ville, les associations montent des projets communs ce qui donne du sens au jumelage.

Nous sommes fiers de voir qu'en milieu rural, une harmonie peut susciter des envies et faire naître des événements. Cela nécessite une mentalité particulière, d'un côté une harmonie volontaire et motivée et de l'autre un accueil positif et un accompagnement de la part des collectivités ».



RENCONTRE AVEC HERVÉ HERPE, DIRECTEUR ARTISTIQUE DE LA GUÉRÉTOISE DE SPECTACLE

« Je suis très heureux du partenariat existant entre une structure musicale qui s'occupe de pratique amateur (Musique(s) En Marche) et des professionnels du théâtre. Il n'y a plus de frontières. Nous avons la même volonté : la culture doit être accessible à tous et pour tous, sans négliger un seul moment la qualité du travail ».

La nouvelle scène conventionnée de Guéret imaginée par Hervé Herpe met le public au centre du projet afin que celui-ci s'approprie et défende la saison culturelle de sa ville. La « Guérétoise de spectacle » est une scène très diversifiée grâce au travail de son directeur artistique, comédien et metteur en scène très actif dans le milieu culturel creusois. En effet, il donne également des cours de théâtre au lycée et au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Guéret et mène des actions dans les quartiers où les habitants sont sollicités pour jouer.

« Dans des régions comme la Creuse, il est très important de fédérer les gens autour d'un projet culturel et d'éducation musicale en les faisant réellement participer aux projets. Tout est une question d'envie et d'humain. Ils doivent être au cœur du projet culturel et d'éducation et ils en deviennent acteurs. Nous sommes dans un département avec des énergies qui ne demandent qu'à être développées et qui nous dépassent et personnellement j'adore ça ! »

Hervé Herpe crée il y a 3 ans « la Brigade d'Intervention Mobile et Théâtrale » (BIMT), un atelier théâtral qui s'adresse aux amateurs, à des participants de tous horizons et de tout âge, qui se retrouvent autour de thématiques variées afin de monter ensemble des projets. L'objectif est de rassembler des personnes qui n'auraient pas forcément été attirées par la culture au départ. Il crée également des partenariats avec Musique(s) en Marche et

l'Harmonie de Guéret qui sont dans la programmation de La Guérétoise de spectacle.

« On défend les mêmes valeurs sur les droits culturels. J'ai trouvé dans ce département et notamment à Guéret des valeurs que je cherchais à défendre. Si ça fonctionne ici, c'est grâce à tous nos partenariats, nous sommes tous complémentaires et nous avons un profond respect du travail des uns et des autres. Il est très important de montrer au public creusois qu'on peut prétendre à beaucoup de choses même si on vit en milieu rural.

Le fait de mettre Musique(s) en Marche et ses spectacles de qualité exceptionnelle dans notre programme crédibilise nos actions. Les gens se sentent partenaires des événements, au-delà des grands noms internationaux qui viennent se produire sur scène. La fierté que je ressens quand je vois les salles pleines sur les spectacles produits par Musique(s) en Marche et le plaisir de voir arriver les musiciens de l'harmonie sur une vraie scène avec des techniciens, cela vaut toutes les récompenses. »

RENCONTRE AVEC CÉLINE DUFOUR, ANIMATRICE DANS UN EHPAD

Le dispositif national « Culture et Santé » a été décliné dans le département par l'association Musique(s) en Marche en « Musique et santé ». L'objectif est de mener des actions culturelles dans les établissements de santé et notamment dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), avec l'aide de plusieurs partenaires financiers dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la région Nouvelle Aquitaine.

Musique(s) en Marche a décidé de proposer des projets dans chaque établissement participant. L'idée a été de fédérer l'ensemble des établissements en créant un réseau afin de mieux travailler ensemble sur le contenu des interventions. Pour Céline Dufour, ce réseau comporte deux volets :



Tout d'abord, faire entrer la musique dans l'EHPAD.
« Nous avons tout de suite observé le bienfait de la musique sur les résidents, c'est extraordinaire. Nous nous occupons d'une génération qui, à l'époque de sa jeunesse, connaissait et fréquentait les bals. La musique les rassemble beaucoup et les étonne aussi parfois. Par exemple, pour un projet, nous avons fait entrer un piano à queue dans l'EHPAD. Les résidents étaient très impressionnés par la présence de l'instrument, celle de l'accordeur venu faire son travail pendant près d'une heure et enfin par le concert donné pour eux.

Il faut d'ailleurs noter la qualité extraordinaire de tous les projets portés par Musique(s) en Marche : la qualité des professionnels qui interviennent, la qualité des concerts proposés et aussi la qualité d'écoute des résidents... La musique a la vertu de calmer les résidents et leur fait ressentir des émotions qu'ils ont enfouies. Nous avons pu observer aussi des résidents, habituellement quasiment immobiles, qui se mettaient à taper du pied en écoutant la musique. »

L'objectif de Céline Dufour est maintenant d'ouvrir son EHPAD sur l'extérieur. « on amène les habitants à l'intérieur de l'EHPAD en ouvrant nos portes lors des concerts ouverts à tout le monde. L'EHPAD devient alors un lieu culturel au même titre qu'un lieu classique : cela crée de la vie et du lien et c'est un vrai succès. Le public vient de plus en plus nombreux et se mêle aux résidents.

Nous accueillons également des résidences d'artistes : les musiciens restent 2 ou 3 jours dans l'EHPAD, mangent dans le réfectoire avec les résidents, travaillent leur répertoire et scénarisent le spectacle dans l'enceinte de l'EHPAD. Cela permet aux résidents ravis, d'échanger avec les artistes et de participer aux projets. C'est un état d'esprit particulier. Il faut évidemment penser qu'un EHPAD est un établissement avec un public âgé, cabossé ou handicapé. Il est nécessaire que les musiciens soient préparés pour ce moment d'échange.

Aujourd'hui il y a une relation très forte qui s'est créée avec tous ces musiciens (dont plusieurs d'entre eux sont issus de l'Orchestre Départemental de la Creuse). La relation est sans filtre, tout est spontané. Les musiciens donnent beaucoup au public et l'interaction est au cœur de leur manière d'agir. »

RENCONTRE AVEC COLETTE SAUVAGE, PRÉSIDENTE DU CONSEIL CITOYEN, MYRIAM NAL, HABITANTE DU QUARTIER ALBATROS ET ÉLISABETH LECLAIR, CHEF DU CHŒUR DE FEMMES

« Nous sommes un chœur de femmes avec nos vies de femmes, nos difficultés de femmes et peu importe d'où chacune vient, nous portons toutes nos difficultés ».

Dans le cadre de la politique de la ville, un quartier prioritaire de Guéret appelé le quartier Albatros a été constitué par le regroupement de plusieurs îlots urbains d'habitats collectifs. La ville a en effet décidé de mener différentes opérations afin d'améliorer les habitats collectifs et d'aller à la rencontre des habitants, en mettant en place, par exemple, des balades urbaines dans ce quartier.

Dans cet état d'esprit d'amélioration de la vie du quartier, Musique(s) en Marche a répondu à un appel à projets pour la création d'actions culturelles. L'idée était de monter une formation, en l'occurrence une chorale, avec des femmes qui habitent ce quartier, en respectant une mixité sociale. En effet, ce chœur est composé, pour moitié de femmes habitant le quartier Albatros, pour moitié de femmes engagées dans des organismes et associations de défense des droits des femmes.

« J'ai proposé à Élisabeth Leclair, chanteuse de l'Orchestre départemental de la Creuse, d'assurer la direction de ce chœur. Elle a tout de suite accepté et a décidé de créer un chœur à trois voix, « militant », en choisissant des chansons engagées ou d'artistes engagées » nous explique Thierry Bourguignon, Directeur de Musique(s) en marche.

« Ce chœur est composé de femmes de tous horizons qui ne se connaissaient pas et j'ai proposé un répertoire d'artistes interprètes des années trente à aujourd'hui : Joséphine Baker, Barbara, Juliette Greco, Edith Piaf... mais aussi Zazie, Anne Sylvestre ou encore Clarika. ▶

4 Le chœur de femmes sur scène en compagnie de Thierry Bourguignon



Elles sont toutes très engagées sur différents problèmes de société : par exemple lorsque Zazie chante « Je suis un homme », elle expose une vue pessimiste de la nature de l'homme et critique la société de consommation, quand Anne Sylvestre écrit et compose « Douce Maison » c'est d'une métaphore du viol dont il est question, enfin dans la chanson « Bien mérité » écrite par Clarika, ce sont les difficultés que rencontrent les migrants qui sont dénoncées, explique Élisabeth Leclair.

Le chœur a la chance d'être accompagné d'un quartet de jazz émanant de l'Orchestre Départemental de la Creuse. Nous avons élaboré ensemble tous les arrangements. Nous sommes une petite vingtaine à nous réunir tous les samedis matin pendant deux heures et il y a une vraie unité du groupe et un réel engagement, c'est très touchant ! J'observe des transformations, des évolutions de semaine en semaine, tout le monde travaille et se donne totalement à la musique. Je vois ces femmes s'épanouir et s'ouvrir aux autres. La musique fédère c'est certain. Elles donnent énormément de choses au public qui le reçoit quand nous sommes sur scène. »

C'est une très belle expérience pour Myriam : « J'arrive de la Martinique et j'ai atterri à Guéret par la force des choses où je ne connaissais personne. J'ai souhaité m'intégrer en faisant quelque chose que j'aimais dans le domaine du chant car j'ai toujours adoré chanter, mais je suis très timide et réservée et je n'aime pas me faire remarquer. Donc quand on m'a parlé du projet, j'ai trouvé que c'était parfait d'intégrer un chœur pour chanter, sans se faire voir, en se cachant un peu ! Finalement je me sens très à l'aise dans ce groupe, Élisabeth nous connaît et nous dirige bien. C'est une expérience géniale car on rencontre des personnes de tous les âges (de 18 à 77 ans), de tous horizons avec des métiers variés... J'adore venir le samedi matin ! On est lié aujourd'hui par le programme, par le chant et par ce moment d'échange permis grâce à la musique. »

Une autre choriste, Colette Sauvage, Présidente du conseil citoyen : « Toutes les rencontres ont pour finalité la mobilisation du conseil citoyen. Dans notre quartier, les habitants sont très préoccupés par leur quotidien et le fait de chanter fait redescendre un peu la tension autour des problèmes et permet de s'ouvrir sur la société. C'est très agréable de se retrouver, on pratique la musique tout en étant engagé, on vit la citoyenneté. Au départ,

l'idée de faire partie du chœur nous plaisait, mais on ne savait pas chanter, on ne pensait pas pouvoir y arriver ! C'est une très belle expérience avec des moments conviviaux, la découverte de la scène et des autres harmonies de la région. Cela valorise les personnes à travers un groupe, l'expression libre des habitants : malgré les difficultés du quotidien, l'ambiance est joyeuse, chacun peut amener sa propre culture et sa propre chanson ».

RENCONTRE AVEC MARIE-CHRISTINE BUNLON, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, CHARGÉE DES PERSONNES ÂGÉES

« Après le concert, les musiciens échangent avec le public, tout ça favorise le bien vieillir »

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) a été instaurée par la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement du 28 décembre 2015 :

« Cette conférence des financeurs rassemble les acteurs institutionnels et locaux œuvrant en faveur des personnes âgées pour coordonner et soutenir des actions sur le territoire dans le but de prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées ou handicapées. 72 projets variés ont été proposés au Département, allant de la prévention routière à des cours de gymnastique... C'est dans ce cadre que Musique(s) en Marche a proposé, en travaillant avec les différents partenaires locaux, une série de quinze concerts à contribution libre sur l'ensemble des cantons de la Creuse » nous explique Marie-Christine Bunlon.

L'objectif principal du dispositif est de favoriser l'accès à des activités et spectacles culturels à toutes les personnes de plus de soixante ans, au plus près de chez eux. Le spectacle *Les Français chantent aux Français* est alors créé par Musique(s) en Marche : « Rive Gauche quartet » vous replonge dans la vie quotidienne des Françaises et des Français durant la Seconde Guerre Mondiale à travers le regard innocent du journal intime d'une jeune fille de 11 ans.



Tout au long du spectacle, qui couvre la période de la déclaration de la guerre jusqu'à la Libération, la jeune Irène nous raconte son quotidien. Elle écoute la radio, sa propagande et les chansons phares des années 1940, reflets de cette époque trouble... Un moment musical rempli de souvenirs et d'émotions.

Le spectacle a immédiatement été un succès :

« Il est joué dans des communes rurales, cela permet au public de découvrir ces petites communes. Le spectacle porte sur la musique d'après-guerre avec une radio comme à l'époque, un conteur qui raconte l'histoire. Les personnes âgées retrouvent parfaitement ce qu'elles ont vécu. Après le concert, les musiciens échangent avec le public, tout ça favorise « le bien vieillir ». Le conseil départemental est ravi d'avoir choisi ce projet » explique Marie Christine Bunlon.

Pour Thierry Bourguignon :

« Depuis de nombreuses années, il y a une vraie relation de confiance entre Musique(s) en Marche et le Département. Nous avons la chance d'avoir nos bureaux dans un bâtiment du Conseil Départemental avec un auditorium dédié aux associations de pratique d'ensemble en amateur »

RENCONTRE AVEC PASCALE BERGER, CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« Les interventions en milieu scolaire permettent aux enfants d'aborder des répertoires spécifiques et enrichissants sur le plan culturel, mais aussi de prendre confiance grâce à un travail collectif où chaque élève est valorisé à travers le groupe »

Elles sont présentées par Pascale Berger :

Le partenariat existe depuis plus de 20 ans entre la CMF Creuse et l'Éducation nationale.

Les projets changent tous les ans, il faut donc recréer en permanence. Souvent l'esthétique musicale choisie est le jazz, en lien avec le festival de Jazz à la Sout.

« Nous faisons venir les musiciens pour présenter les instruments, l'esthétique du jazz, ses spécificités, le fonctionnement de l'orchestre... Le tout est adapté aux enfants. Cela leur permet d'avoir un bagage pour comprendre et analyser la musique et le travail de l'orchestre : le tempo, le contretemps, le contre-chant, l'improvisation...

Nous n'avons pas beaucoup de temps pour préparer le projet, tout est très condensé. Les élèves apprennent une chanson en français, une autre en anglais et il est temps de monter sur scène ! »

Dans le « package pédagogique » les enfants créent eux-mêmes un texte sur une musique de jazz qu'on leur fournit : il faut que ça swingue, qu'il y ait le bon nombre de pieds, etc. ce qui n'est vraiment pas évident ! Les enfants adorent ça.

Des animations pédagogiques sont proposées par Pascale Berger aux professeurs sur la transmission aux élèves : « on aborde l'histoire du jazz, l'écoute de jazz et l'apprentissage des chants ».

Cette année, Musique(s) en marche et 4 collèges ont créé le spectacle « Starmania in Swing » qui sera donné le 18 juin prochain, par 250 collégiens et quelques élèves de primaires. Les élèves seront accompagnés par le Big Band de l'Orchestre Départemental de la Creuse.

• La chorale de Guéret : « Elle réunit les 4 écoles primaires de la ville en partenariat avec le conservatoire et Musique(s) en Marche : l'idée est que chaque élève puisse participer au moins une fois à un projet de chant choral durant sa scolarité. Ils sont chaque année entre 120 et 130 enfants de cycle 3 : CE2, CM1, CM2. Élodie Cotet, la directrice de l'Harmonie de Guéret, et Pascal Naturel, un professeur du conservatoire sont les deux intervenants. Cette année, par exemple, le travail porte sur Georges Brassens. Les élèves sont accompagnés d'un quintet issu de l'Orchestre Départemental, « Douce Ambiance chez tonton Georges », et reprennent les textes de Georges Brassens à la façon de Django Reinhardt » nous explique Pascale Berger.

Pour Thierry Bourguignon, « Les notions d'éducation et d'éducation populaire sont très importantes pour nous. Ces interventions en milieu scolaire permettent aux enfants d'aborder des répertoires spécifiques et enrichissants sur le plan culturel, mais aussi de prendre confiance en eux en participant à un travail collectif où chaque élève est valorisé à travers le groupe ». ■

6 Intervention en milieu scolaire organisée par MEM



REPENSER LA RESPONSABILITÉ PUBLIQUE VIS-À-VIS DES AMATEURS

REPORTAGE | PAR JEAN-MICHEL LUCAS, COPILOTE DE LA DÉMARCHE « DROITS CULTURELS EN NOUVELLE-AQUITAINE ».

La région Nouvelle-Aquitaine a lancé, depuis 2017, une réflexion collective sur la prise en compte des droits culturels des personnes, dont les conclusions obligent à repenser la responsabilité culturelle publique vis-à-vis des amateurs.

On part de loin. On sait, en effet, que, depuis Malraux, les praticiens amateurs ont perdu tout attrait pour la politique culturelle. En revanche, avec les droits culturels, le ton change puisque la responsabilité publique est de permettre à chacun d'exercer son droit de participer à la vie culturelle. L'amateur revient au cœur de la politique culturelle.

Je l'ai rappelé dans un article de la revue Profane¹ et je reprendrai, ici, l'argumentation développée dans cet article.

Commençons par le mauvais côté des choses : la face cachée de la politique culturelle où sont consignés les amateurs.

UNE CULTURE ANTI-AMATEUR

Comprenez par là ce qui a été si bien institué par Malraux et son ministère des affaires culturelles. D'un côté, la bonne Culture, ancrée dans les « authentiques manifestations de l'art », dans la « création d'œuvres », dans « l'excellence artistique » et les « œuvres capitales de l'humanité » comme le revendique, depuis 1959, le décret constituant le ministère. De l'autre, le mauvais côté, fait de « divertissements », où se tient l'amateur, dans les temps qui restent après le travail. Ces temps de « loisir » dont le Ministre disait qu'il est rempli « par ce qui amuse » ; temps vide de sens, qui lui inspire ces mots cruels : « La machine a créé le temps vide qui n'existait pas et que nous commençons à appeler le loisir ». Ce temps « terriblement isolé des grandes valeurs littéraires et artistiques de notre pays » « où s'est peu à peu creusé le fossé qui sépare le public et l'artiste et dans lequel fleurit cette herbe redoutable : l'amateurisme satisfait qui se complait à

son niveau », selon les mots impitoyables de Pierre Moinot, proche collaborateur de Malraux.

Je ne rajoute pas, pour renforcer, encore, le mauvais côté de la culture divertissante des amateurs, les propos de Gaëtan Picon, autre proche de Malraux, affirmant que la mission du ministère était de « mettre un terme à l'aliénation de l'individu par rapport à la culture du présent et du passé ». Rien que cela !²

Vous pourriez croire que, depuis 60 ans, le monde a changé. Avec 43 000 vidéos visionnées chaque seconde sur Youtube, il y a de quoi changer de logiciels ! Or, le récit culturel de la République n'a guère évolué. Il est toujours question, sous le nom inconvenant de « démocratisation de la culture », de sauver les amateurs de leur vacuité, en leur imposant l'apport nécessaire de professionnels des arts et des œuvres, reconnus par les experts du ministère.

UN AMATEUR NÉGATIF

Cette longue histoire de séparation entre la bonne Culture et la mauvaise « herbe » a, encore, été écrite, en sous-main, en 2015, dans le texte de la loi Liberté de la Création, Architecture, Patrimoine.- LCAP. Dans son article 32, les amateurs y sont nommés mais c'est, une nouvelle fois, pour mieux effacer leur part dans le monde de la culture.

Article 32 : « Est artiste amateur dans le domaine de la création artistique toute personne qui pratique seule ou en groupe une activité artistique à titre non professionnel et qui n'en tire aucune rémunération. »

Nul besoin de relire deux fois pour se rendre compte que, pour ce bout de loi républicaine, l'amateur n'existe que négativement, et même quatre fois négativement !

¹ "Le chien vert",
© Fédérico Sanchez



1) D'abord, la loi ne reconnaît l'amateur que s'il ose pénétrer « le domaine de la création artistique ». Première négation : si l'amateur a une « autre » culture, elle n'existe pas pour le législateur. On retrouve ce tropisme dans l'article 3 de la loi qui entend favoriser les amateurs uniquement lorsqu'ils pratiquent des « activités de création artistique » !

2) Deuxième négation : l'amateur doit être « non professionnel ». Ce qu'il aime, ce qu'il fait en propre n'intéresse pas la loi. Il faut seulement qu'il ne soit pas un professionnel !

3) La loi exige, aussi, que son travail ne soit pas payé. Il doit être « non rémunéré ».

4) L'amateur et son cercle d'amis peuvent, sans doute, exister en organisant des activités culturelles ; ils peuvent, même, faire de la billetterie et un peu de publicité. Mais ces activités d'amateurs ont-elles une valeur culturelle pour la loi républicaine ? Nullement, le législateur demande seulement que ces activités soient « non lucratives. » La culture de l'amateur n'a ni nom, ni qualité ! Elle est une affaire privée qui ne relève d'aucune responsabilité publique !

Au total, la loi ne dit pas ce qu'est l'amateur ; elle dit seulement ce qu'il ne peut pas être. L'amateur est sans visage pour la République.

D'où cet étonnant paradoxe : les amateurs culturels, comme majorité très majoritaire selon toutes les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, ne sont qu'un énorme point aveugle dans la conception de la « bonne » culture que défend la République.

Dans l'article 32, la seule question qui importe est de savoir si l'amateur reçoit de l'argent à la place des professionnels. Et, si, par bonheur, professionnels et amateurs sont ensemble, sur une même scène, la loi prévoit de leur envoyer les gendarmes de la culture pour contrôler si leur partage du sensible ne cache pas de sordides mouvements de fonds ! L'argent roi ! Certes, une telle législation est faite pour défendre la bonne cause des artistes professionnels qui en ont bien besoin. Pour autant, cette loi, fondée sur la séparation des cultures, entre amateurs et professionnels, est bien désolante.

Elle est surtout injustifiable car le législateur aurait dû s'y prendre autrement. L'article 32 n'avait pas à bâtir un mur entre la bonne et la mauvaise culture puisque la France s'est engagée à respecter les droits humains fondamentaux.

UN AMATEUR POSITIF PAR SA LIBERTÉ

Ainsi, en matière culturelle, le législateur aurait dû considérer que chaque culture avait droit de reconnaissance dans la cité. La négociation aurait dû être encadrée par la législation sur les droits culturels des personnes, englobant, à la fois les professionnels et les amateurs. Ce qui était d'autant plus impératif que l'article 3 de la même loi l'exige explicitement !

Alors, les amateurs auraient été considérés sous leur angle positif. Plutôt que quatre fois « non », l'article 32 les aurait accueillis par deux fois « oui » !

Le premier « oui » est celui de la liberté car les droits humains attribuent une valeur universelle à la liberté de « chacun de participer à la vie culturelle » de même qu'à « la liberté d'expression... sous une forme artistique ».

Je peux, alors, être direct : la personne amateur doit avoir la possibilité effective de participer à la négociation publique pour s'assurer de ses droits. Pas besoin d'être un artiste prestigieux, un créateur encensé pour bénéficier de sa liberté de s'exprimer de manière artistique. L'amateur dispose d'un droit élémentaire à la reconnaissance de sa dignité, en tant que personne libre de prendre sa part à la vie culturelle.

Cette liberté d'aimer et de se passionner pour certaines formes culturelles n'est pas seulement l'affaire privée de l'amateur, c'est un enjeu public. En effet, tous les textes internationaux convergent pour exiger que l'État, comme les collectivités, fassent le maximum pour « respecter, protéger, mettre en ŒUVRE » les libertés culturelles des personnes, amateurs autant que professionnels.³

Renversement de situation : l'amateur n'est plus un passager clandestin à mauvaise figure. Au regard des droits culturels, « amateurs » et « professionnel » des arts sont dans un même bateau, celui qui fait cap vers une humanité un peu plus libre dans l'expression de ses imaginaires.

Néanmoins, il ne faut pas cacher que la reconnaissance de ces libertés s'accompagne de lourdes contreparties. L'amateur devra veiller à ce que sa liberté culturelle soit un apport aux autres humains et non un rempart contre les autres. L'amateur doit s'obliger à renoncer à tout repli identitaire, enfermé dans ses certitudes et ses interdits, se reproduisant dans la satisfaction du même.

L'école de la liberté culturelle, des amateurs comme celle des professionnels, impose de se frotter à la liberté des autres. Ce n'est pas un monde qui décrète les bonnes et les mauvaises cultures ; c'est, plutôt, un monde qui les discute sans arrêt !

Inutile de se mentir : toutes ces libertés culturelles seront, peu ou prou, en désaccord sur leurs sens, leurs valeurs, leurs pratiques ; elles seront souvent rivales et il faudra bien ►

la puissance publique pour tenter des compromis acceptables. Un bel exemple me vient à l'esprit : celui du GIP « Cafés Cultures »⁴, inventé pour concilier, tout à la fois, l'existence d'une vie culturelle nocturne dans les bars de la ville, le chiffre d'affaires des patrons de bar, la rémunération légitime de musiciens professionnels et tout autant le développement d'opportunités effectives pour des amateurs de faire de la scène.

UN AMATEUR POSITIF PAR SA DIVERSITÉ

Le deuxième « oui » pour l'amateur est celui du progrès. Avec les droits humains, il est juste que chacun ait la possibilité de s'engager dans des voies émancipatrices. Cette ambition politique va bien à l'amateur : il a des passions, il y consacre « tout son temps », non pas un temps de « loisir », plutôt le temps de l'enrichissement de sa collection, de l'approfondissement de sa pratique, du développement de sa capacité d'être acteur dans la société, temps de la discussion de ses avancées et de ses reculs. Temps où l'amateur construit, pas à pas, son autonomie en affirmant « l'objet de son affection, contre vents et marées ».

En termes de droits culturels, on dira que cet amateur, libre et actif, installe sa diversité culturelle qui donne sens à sa vie dans ses relations avec les autres.

Or, la France s'est engagée à défendre et à promouvoir cette « diversité culturelle » qui a une « valeur universelle » puisqu'elle constitue « le patrimoine commun de l'humanité. (Déclaration universelle sur la diversité culturelle -UNESCO 2001).

Franchement, je ne comprends pas pourquoi les négociateurs de l'article 32 ont oublié nos engagements en traitant l'amateur de suspect culturel, alors qu'il est acteur du progrès de la diversité culturelle. C'est inacceptable, au regard des valeurs universelles des Droits de l'Homme.

Avec les droits culturels, l'intérêt général est de soutenir les lieux de pratiques, les possibilités de débattre, les espaces publics d'inter-actions entre toutes ces cultures. L'enjeu pour tous est de favoriser l'ouverture de voies multiples aux libertés culturelles.

Malheureusement, la future loi sur le Centre national de la musique (CNM en discussion au Parlement) a joué, elle aussi, la carte de l'ignorance et du mépris pour les amateurs. Elle préfère la musique qui rapporte des profits au développement de Relations de personnes à personnes qui font leur musique ensemble !⁵ Cette loi sur le CNM voudrait que l'on oublie qu'avec les droits culturels, l'amateur est un acteur de libertés et de progrès culturels, il est une ressource active de la créolisation des musiques, pour faire un peu mieux humanité ensemble.

En tout cas, le sujet des amateurs intéresse le CESER de Nouvelle-Aquitaine qui rendra à l'automne son rapport sur le thème : « les pratiques, expressions des droits culturels ». Espérons qu'il devienne une référence pour les organisations qui défendent les amateurs, pour aider à rompre avec un long passé et favoriser la reconnaissance du droit de chacun de prendre pleinement sa part à la vie culturelle. ■

BONNES PRATIQUES DOCUMENT | PAR CARL PLESSIS

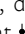
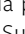
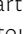
La CMF vous apporte depuis plus de 20 ans une aide en réalisant des enregistrements des pièces sélectionnées par les commissions.

La CMF est propriétaire d'environ 2500 enregistrements d'accompagnement piano, et a procédé pour cette année 2018-2019 à l'enregistrement de la partie instrumentale et de l'accompagnement piano d'environ de 200 morceaux des 20 instruments suivants pour les premier et deuxième cycles :

- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Contrebasse
- Flûte à bec soprano
- Flûte à bec alto
- Flûte traversière
- Hautbois
- Clarinette
- Basson
- Saxophone Mib
- Saxophone Sib
- Trompette
- Cor d'harmonie
- Saxhorn
- Tuba ténor
- Tuba basse
- Trombone
- Percussions
- Batterie



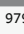
Ces enregistrements répondent à quatre objectifs différents :

- pour l'élève : permettre l'interprétation des morceaux finalisés et la répétition à domicile ;
- pour les professeurs : servir à la prescription de morceaux adaptés à l'élève ;
- pour les conservatoires et écoles de musique : pallier le manque d'accompagnateurs pianistes pour les passages d'examens et les auditions ;
- pour les compositeurs et éditeurs : contribuer à faire vivre et augmenter la visibilité des pièces pédagogiques

Les listes conseils évoluent : afin de faciliter vos choix, elles indiqueront plus explicitement la réalisation par la CMF de l'accompagnement piano , de la partie instrumentale  et du calque ChorusPoint . Surtout, à partir de 2020, les listes sortiront en juin, de façon à laisser tout l'été aux professeurs pour faire leurs sélections, ce qui permettra aux élèves de bénéficier dès la rentrée de septembre des accompagnements. ▶

CLAVIERS

PIANO

1 ^{er} CYCLE A				
<i>Dance of The Pinguins</i> extr. de « 5 Easy Waltzes » (1')	Miller Caroline	The Willis Music Company HL00274997	  	9790260000438 9790260000438
<i>Elle est amoureuse</i> extr. de « Gamineries » (1')	Soldano Jean-Claude	Soldano ES2000		9790260000438
<i>Once Upon a Time...</i> extr. de « The Golden Key » (1')	Papp Lajos	Edito Musica Budapest 14564		9790260000438
<i>Stone by Stone</i> (1')	Camilleri Charles	Metropolis Music EM6018 02		9790260000438
<i>Les P'tits pingouins</i> (1'10)	Elsayary Arletta	Fertile Plaine FP1716		9790260000438

► BONNES PRATIQUES | SUITE



Depuis 2018, les accompagnements sont également associés à l'application ChorusPlay: après avoir photographié sa partition avec sa tablette, vous pouvez y superposer les calques de ChorusPlay et ainsi disposer des avantages d'une partition numérique: défilement et tourne de page automatique, choix de la vitesse, volume des différentes pistes sonores, etc.



Vous pouvez dès à présent retrouver tous les enregistrements sur le site CMF Média: [SITE http://CMF-media.org](http://CMF-media.org)

ACCUEIL CMF MEDIA INSCRIPTION CHORUS PLAY CMF-MUSIQUE.ORG

Se connecter

Identifiant

Mot de passe OK

Mot de passe oublié ?

Adresse

CMF Média
Confédération Musicale de France
10-12 avenue de la Marne
92120 Montrouge
01 55 58 22 89
contact

CMF Média
Confédération musicale de France
Catalogue d'enregistrements d'œuvres pédagogiques

Nouvelle recherche

• Votre panier est vide.

Recherche simple Recherche multi-critères Se connecter

Vous pouvez lancer une recherche portant sur un ou plusieurs mots (titre, auteur, éditeur, ...).

Rechercher Aide

Veillez vous connecter pour accéder aux téléchargements des enregistrements

Catégories

BASSON
Basson 1999-2000 - Basson 2000-2001 - Basson 2001-2002 - Basson 2002-2003 - Basson 2003-2004 - Basson 2004-2005 - Basson 2005-2006 - Basson 2006-2007 - Basson 2007-2008 - Basson 2008-2009 - Basson 2009-2010 - Basson 2010-2011 - Basson 2011-2012 - Basson 2012-2013 - Basson 2013-2014 - Basson 2014-2015 - Basson 2015-2016 - Basson 2016-2017 - Basson 2018-2019 -

BATTERIE
Batterie 2003-2004 - Batterie 2004-2005 - Batterie 2005-2006 - Batterie 2006-2007 - Batterie 2007-2008 - Batterie 2008-2009 - Batterie 2009-2010 - Batterie 2010-2011 - Batterie 2011-2012 - Batterie 2013-2014 - Batterie 2014-2015 - Batterie 2015-2016 - Batterie 2018-2019 -

CLAIRON
Clairon 2004-2005 - Clairon 2005-2006 - Clairon 2006-2007 - Clairon 2007-2008 - Clairon 2008-2009 - Clairon 2009-2010 - Clairon 2010-2011 - Clairon 2013-2014 - Clairon 2015-2016 -

CLARINETTE
Clarinette 1998-1999 - Clarinette 1999-2000 - Clarinette 2000-2001 - Clarinette 2001-2002 - Clarinette 2002-2003 - Clarinette 2003-2004 - Clarinette 2004-2005 - Clarinette 2005-2006 - Clarinette 2006-2007 - Clarinette 2007-2008 - Clarinette 2008-2009 - Clarinette 2009-2010 - Clarinette 2010-2011 - Clarinette 2011-2012 - Clarinette 2013-2014 - Clarinette 2015-2016 - Clarinette 2018-2019 -

CONTREBASSE A CORDES
Contrebasse à cordes 2018-2019 -

« Grâce à votre aide précieuse (...) mon élève, par son travail soutenu, a obtenu la mention BIEN à son examen » *Cécile L.*

« Ce qui me parle particulièrement dans vos actions, c'est qu'elles sont à destination non seulement des établissements tels que les conservatoires, mais surtout des structures plus modestes, associatives pour nombre d'entre elles, pour qui les propositions de la CMF sont souvent précieuses et permettent à leurs adhérents et leurs professeurs d'être toujours pertinents grâce notamment à la veille pédagogique et artistique de la CMF. »

Nicolas H.

« Bravo pour le travail titanesque! »

Maxime L.

« C'est une vraie aide pour tous les professeurs! »

Karine D.



1

118^E CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

Le 118^e Congrès de la CMF a eu lieu les 2,3 et 4 mai 2019 à Quillan (11). L'occasion pour la CMF de présenter ses nouveaux projets et nouvelles actions comme l'organisation du tour de France à la rencontre des adhérents. Retrouvez l'intégralité du programme :

SITE <https://bit.ly/2XoPXAm>

QUILLAN, le 3 mai 2019,

Rapport moral du président

Vous nous avez confié il y a un an à Évian la responsabilité de gouverner la CMF, c'est un grand honneur pour tous les administrateurs et membres du bureau de la CMF, mais c'est également de lourdes responsabilités. La première année de gouvernance est toujours une année de transition pendant laquelle il faut suivre les engagements pris par la précédente équipe, vivre le présent et préparer l'avenir d'une confédération qui a plus de 160 ans d'histoire sur trois siècles.

C'est également une gouvernance du CA et du bureau - largement renouvelé - et qui a dû découvrir, apprendre, assimiler, réfléchir, décider et trancher sur des dossiers et projets nombreux et très variés à la CMF.

Je voudrais commencer par remercier l'ensemble des administrateurs et membres du bureau pour leur participation

active, leur réactivité, leur implication dans la vie de la CMF. Chacun des membres du bureau a choisi et pris à bras-le-corps les dossiers, en toute autonomie, avec l'envie de servir l'intérêt général. J'ai donc la chance d'être bien entouré. J'associe mes remerciements à toute l'équipe salariée de la CMF et en particulier aux cadres qui sont présents avec nous ce jour :

- Philippe Latrive, directeur administratif et financier en charge de la coordination des services,
- Danielle Grignon, responsable des activités pédagogiques et artistiques,
- Caroline Rainette, responsable de la communication,
- Carl Plessis, responsable de la documentation.

Suis-je en train de vous dire que tout se passe bien dans le réseau de la CMF ? Dans ses fédérations régionales, départementales et locales, ses structures adhérentes ?

Non, pas tout à fait. Lors de mes déplacements sur des AG, concerts et autres manifestations culturelles, je rencontre souvent des adhérents, des présidents d'associations ou de fédérations en grande difficulté. Les raisons sont diverses :

- des baisses drastiques, voire des disparitions de subventions publiques ;
- des fusions de collectivités locales en communautés de communes, métropoles, régions, accompagnées de changements de périmètres et d'interlocuteurs ;
- des renouvellements de gouvernances d'associations et fédérations difficiles ;

1 & 2

Les congressistes en exercice "Tour de France". En 2019 les salariés de la CMF, missionnés par le bureau, viendront à la rencontre des adhérents pour réfléchir sur les enjeux, missions et valeurs de la CMF.



- des dirigeants associatifs en grande difficulté face à ces mutations rapides, souvent peu (voire pas du tout) formés, ni préparés à rencontrer ces nouvelles échelles plus professionnalisées;
- des dirigeants parfois défaillants, n'ayant pas pris la mesure de leurs fonctions.

Certes c'est inquiétant, il faut donc que la CMF prenne à cœur d'accompagner ses associations et fédérations dans ces mutations du 21^e siècle. Cela passe bien sûr par de grandes transformations à venir dans les missions de la CMF, qu'elle devienne une véritable tête de réseau, un véritable centre ressources pour toutes ses structures adhérentes et fédératives. Nous devons former et accompagner nos têtes de réseaux, nos présidents d'associations, nos directeurs et enseignants d'écoles de musiques.

Cela passe par la construction, et même la co-construction avec tous les acteurs du réseau, d'un nouveau projet associatif pour la CMF. Ce projet doit conserver son histoire, ses traditions, ses valeurs, même si elles sont parfois en contradiction avec l'évolution d'une société plus individualiste, capitaliste et consumériste. Mais nous devons nous projeter sur les situations d'aujourd'hui et de demain, nous devons également définir les missions de chacun dans les différentes strates de la CMF. Cela aura probablement pour conséquence de devoir changer radicalement notre logiciel de pensée, pour que l'ensemble du réseau de la CMF soit plus connu et reconnu.

Ce congrès est l'acte de lancement de cette nouvelle démarche pour la CMF, le conseil d'administration a validé unanimement lors de ses dernières séances cette volonté, et a souhaité également être accompagné dans ce projet associatif par un Dispositif Local d'Accompagnement proposé par le Cress Île-de-France. Alors, co-construisons ensemble ce présent et cet avenir, sur les bases de notre nouveau slogan de communication de la CMF, que nous partageons je le pense tous, « vivre la musique ensemble ».

Christophe Morizot, Président de la CMF ■



VIVRE LA
musique
ENSEMBLE

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE



ZOOM SUR LES ÉVÉNEMENTS CMF

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

LES CONCOURS NATIONAUX D'ENSEMBLES MUSICAUX 2019

Les concours nationaux agréés CMF sont des lieux d'émulation, d'échanges et de compétition pour tous les ensembles musicaux du réseau.

C'est également l'occasion pour les musiciens d'être évalués grâce à leur passage devant un jury d'experts et de bénéficier du classement de leur ensemble au palmarès national. Tous les ensembles peuvent se présenter sans prérequis dans les niveaux de leur choix.

VALLÉE DU CAILLY (76) 1

Un premier concours national d'harmonies réussi ! L'Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine Maritime, présidée par Pascal Piedefer a organisé dimanche 12 mai son premier Concours National d'Orchestres d'Harmonie qui s'est tenu en simultanément à Notre Dame de Bondeville, Le Houllme, et Montville, chaque commune recevant un ou deux orchestres.

Ce concours organisé sous forme de festival a vocation à être organisé tous les trois ans. Il permet de faire connaître aux habitants de la vallée du Cailly, des orchestres venus d'ailleurs, de partager des moments musicaux en plein air et d'animer les villes avec des orchestres de qualité. Il permet également de répondre à une demande des orchestres, de varier les objectifs de travail et sortant des traditionnels concerts.

Après la compétition et une aubade dans les communes d'accueil, le parc du Houllme a accueilli tous les musiciens pour un morceau commun avant la proclamation des résultats par Olivier Calmel, président du jury.

L'UDSM 76 félicite les orchestres pour leur participation et remercie les trois collectivités partenaires du concours ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré au succès de cette belle journée musicale sur les bords du Cailly.

PALMARÈS :

Honneur :

- Orchestre d'harmonie de Forges les Eaux : 2^e prix.

1^{re} division :

- Orchestre d'harmonie de Gonnevill-la Mallet : 1^{er} prix mention bien
- Harmonie de Dieppe : 2^e prix

2^e division :

- Harmonie de Doudeville : 1^{er} Prix mention très bien
- Harmonie batterie de Bergues : 1^{er} Prix mention très bien

AUDINCOURT (25) 2

Le concours pour les orchestres d'harmonie, les orchestres de fanfare, les orchestres à plectres et cordes pincées, les ensembles de jazz, les brass bands, les batteries-fanfars, les chœurs et ensembles vocaux, les classes d'orchestre et les ensembles instrumentaux s'est déroulé les 18 et 19 mai. Organisé par l'Harmonie municipale d'Audincourt, ce week-end était entièrement dédié à la musique et son concert d'ouverture par l'orchestre des Mandolines de Remiremont a été particulièrement apprécié.

PALMARÈS :

Honneur :

- Club des Mandolines – formation orchestre à plectres – 1^{er} prix mention bien

Excellence :

- Accordéon Club Chàlonnais – formation orchestre d'accordéon – 1^{er} prix mention bien
- À Croche Chœur catégorie – formation chorale mixte – 1^{er} prix mention bien

1^{re} division :

- Union Delloise – formation harmonie – 1^{er} prix, mention très bien
- Philharmonique du plateau du Russey – formation harmonie – 1^{er} prix mention bien
- Harmonie Municipale de Vacheresse – formation harmonie – 1^{er} prix, mention très bien, félicitations du jury
- Union Vittellienne – formation harmonie – 1^{er} prix

2^e division

- Orchestre d'harmonie de St Dié des Vosges – formation harmonie – 1^{er} prix mention bien

Supérieur

- La Fabrique musicale – formation harmonie – 1^{er} prix mention bien
- Concordia – formation harmonie – 1^{er} prix

FORBACH (57)

Le concours pour les batteries fanfare, les chœurs et ensembles vocaux, les orchestres à cordes, d'harmonie et orchestres symphoniques de Moselle/Meuse a eu lieu cette année à Forbach les 18 et 19 mai derniers.



PALMARÈS :

Excellence :

- Baltus le Lorrain – formation harmonie – 1^{er} prix mention bien
- Orchestre d'harmonie de Marly – formation harmonie – 1^{er} prix mention bien
- Orchestre d'harmonie de Uckange – formation harmonie – 2^e prix

1^{re} division :

- Harmonie Corny sur Moselle – formation harmonie – 1^{er} prix mention bien

Supérieur :

- Musique de l'Avenir de Hagondange – formation Batterie Fanfare – 1^{er} prix
- Orchestre d'harmonie de Basse Ham – formation harmonie – 1^{er} prix

(Grand prix de la Ville de Remiremont, 1000€)

(Concert offert dans la saison culturelle 2019-2020 à Remiremont)

- 2^e PRIX ex aequo, Quintette de Cuivres BARANNI (Concert partagé offert dans le cadre d'Eurocuivres 2020)
- 2^e PRIX ex aequo, Duo Flûte-Guitare AMASIA (Prix de 200 €)

CALUIRE & CUIVRES 2019 : STAGE CUIVRES & PERCUSSIONS 4

Caluire & Cuivres et Percussions a réuni, du 20 au 26 avril 2019, 67 stagiaires musiciens ayant au moins trois ans de pratique instrumentale venus de toute la France pour se perfectionner auprès de professeurs et artistes de grande renommée (Michel Becquet, David Guerrier, Guillaume Couloumy...).

Cette 19^e édition, organisée par l'Association Musicale de Caluire et Cuire (AMC2), place désormais le territoire du Plateau Nord de la Métropole lyonnaise en tant que référence pour la pratique des Cuivres et Percussions et la pratique d'orchestre amateur.

LES ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS 2019

3^e CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE REMIREMONT 5

Le concours s'est déroulé le samedi 13 avril 2019 au centre culturel Gilbert Zaug de Remiremont de 14 heures à 17 heures. Chaque ensemble a joué entre 15 et 20 minutes d'un programme varié alliant pièces classiques, traditionnelles, contemporaines, arrangements et pièces originales du répertoire.

Les 90 musiciens (75 stagiaires, 5 amateurs et 10 professeurs), âgés de 7 à 77 ans, qui participaient au stage de la Fédération Musicale des Vosges - CMF Vosges qui se déroulait dans la semaine, ont pu assister aux épreuves : cette action coordonnée a permis à ces jeunes d'écouter des musiciens confirmés dans une grande attention et une écoute silencieuse.

Le jury, présidé par Sandrine François, a auditionné cette année six ensembles répartis dans les deux catégories supérieures Espoir et Excellence. Le niveau de préparation et celui du concours étaient excellents.

PALMARÈS :

Espoir :

- 1^{er} PRIX, Duo de Percussions CBLUZ, Suzel THIEBAUT, Clément CHARLON (Concert partagé offert dans le cadre d'Eurocuivres 2020)
- 2^e PRIX, Quatuor de Flûtes ORPHEE (Bons d'achat EGELE Colmar, 125 €)
- 3^e PRIX, Quatuor de Saxophones « EL MAFREDO » (Becs saxophones SELMER)

Excellence :

- 1^{er} PRIX, Quatuor de Flûtes QUATUORTENCIA, Cassandra HUPONT, Pauline SCHLOUCH, Marianne SABATIER et Chloé COUTURE

STAGE DE DIRECTION DE CHŒUR À PLAN DE CUQUES 5

Ce stage s'est articulé sur 2 jours, les 11 et 12 mai derniers, durant lesquels six stagiaires ont participé : Laurence BELLET, Pascal BOUSCASSE, Marie BULTOT, Floriane DARDARD, Brigitte FABRE et Agnès NITELET.

Gilles BORRELLI (CMF 13) et Didier RAYNAL (CMF PACA) ont commencé par un discours d'introduction avec la présentation de Jan HEITING et de la CMF.

L'ensemble du week-end a porté sur la pratique de la direction. Nous avons commencé par enchaîner des battues de mesures à 1, 2, 3, 4 temps, ce qui a permis à l'intervenant de voir quel était le niveau général au niveau de la direction.

Les niveaux étaient très divers, 2 totalement débutantes et le reste des participants avaient tous une pratique de direction.

Deux des participants sont chefs d'une harmonie, ce qui nous a permis aussi d'aborder brièvement la différence de battue entre chœur et orchestre.

Jan nous a parlé de la différence entre les 2 mains : celle de droite qui donne le tempo, celle de gauche servant aux interventions ponctuelles, aux départs, aux indications sur le caractère de l'œuvre, les nuances, etc....

Nous sommes donc tous passés individuellement avec un exercice de direction avec départ, points d'orgues, ralenti, le chef désigné dirigeant l'ensemble des autres stagiaires qui chantaient. ▶



Cette journée a ensuite permis de préparer la journée de demain : chacun a donc pu diriger le groupe et l'intervenant a corrigé les erreurs, enrichi la battue, expliqué comment arriver à un objectif précis que l'on souhaite (nuance ou autre) faisant progresser chacun à son niveau.

Nous avons ensuite abordé comment faire travailler un chœur en déchiffrement. Chacun a montré son fonctionnement et Jan a corrigé, guidé le chef stagiaire.

En soirée, les stagiaires se sont entraînés en privé.

Le lendemain a commencé par un échauffement du chœur DIVERTIMENTO par le maître en personne. Le chœur DIVERTIMENTO affilié à la CMF 13 est habituellement dirigé par Carlos GOMEZ-ORELLANA et présidé par Marc BONINI. C'est un chœur marseillais de 60 personnes. Le répertoire de ce dimanche était constitué soit d'œuvres bien connues des choristes, soit d'œuvres choisies par les stagiaires eux-mêmes.

Le chœur a permis de pratiquer tout ce qui avait été vu la veille, ce fut une belle expérience. Un questionnaire de satisfaction a été remis à tous les stagiaires. Les commentaires et remarques des stagiaires sur les enseignements étaient très étayés : précision de la gestuelle, contact avec les choristes, suggérer les respirations, gestes parasites, travail des hémioles, préparation des points d'arrêt pour faire travailler le chœur, se tenir droit, terminaison des syllabes avec consonnes, anticipation dans le geste, moins de verticalité... Tous ont souhaité approfondir par la suite. Certains ont évoqué le besoin de se former également à la direction d'orchestre. Tous ont évoqué la pédagogie et la compétence de Jan HEITING.

Agnès Nitelet, vice-présidente de la CMF Paca,
et par *Gilles Borrelli*, Président de CMF Bouches du Rhône

CONCOURS INTERNATIONAL DE TROMBONE D'ALSACE

Pendant près d'une semaine, Kingersheim a été la capitale mondiale du trombone en accueillant le second opus du Concours International de Trombone d'Alsace, qui a eu lieu du 15 au 19 mai, avec la présence exceptionnelle du compositeur mondialement connu, Vladimir Cosma. À cette occasion, plus de 50 jeunes talents venus du monde entier ont porté très haut le niveau de la compétition 2019, qui a également proposé en parallèle des concerts avec des artistes de renommée internationale.

C'est le tromboniste Sicilien Vincenzo Paratore qui a ouvert les festivités jeudi 16 mai à l'espace Tival de Kingersheim, en proposant un récital avec piano d'une très grande qualité artistique. Le lendemain, les enfants scolarisés à Kingersheim ont été invités à se joindre au festival à l'occasion du spectacle musical "d'Artagnan et les mystères du trombone" proposé par les talentueux membres du quatuor de trombone "Trombonissimo". Cette même formation s'est jointe à la musique Concorde de Kingersheim le soir même, pour un concert en deux parties combinant virtuosité et humour.

Le samedi, c'était au tour de la très prestigieuse musique militaire "Grand-Ducale" du Luxembourg de rejoindre cet événement international en proposant un concert d'une rare qualité au Hangar à Kingersheim. À saluer durant cette soirée, la prestation du concertiste international Jacques Mauger, également président du jury du Concours International de Trombone d'Alsace, qui a interprété avec brio l'œuvre imposée lors de la finale de l'édition 2017 du Concours. Puis ce fut au tour des 3 finalistes du concours de rejoindre la scène lors de la grande finale de cet opus 2 du Concours International de Trombone d'Alsace, pour une interprétation en première mondiale du concerto pour trombone et orchestre de Vladimir Cosma, présent au sein de l'assemblée pour l'occasion. Il a été difficile pour le jury de trancher entre les candidats, tant le niveau de cette finale était extrêmement élevé. C'est finalement la jeune Ukrainienne de 17 ans seulement, Polina Tarasenko qui a fait l'unanimité en remportant le premier prix de la compétition, d'une valeur de 5000 € ainsi que le prix de la ville de Kingersheim, remis par monsieur le Maire Jo Spiegel. Kris Garfitt, jeune tromboniste anglais, a quant à lui décroché un second prix et Jaroslaw Meisner, jeune polonais de 25 ans, a hérité du troisième prix.

Laurent Weisbeck, directeur artistique de l'évènement a vivement remercié les personnalités présentes, en particulier Vladimir Cosma et Alexandra Romaniew, initiatrice et présidente du Concours International de Trombone d'Alsace, ainsi que la ville de Kingersheim. Il a remercié également tous les partenaires de l'évènement, notamment la célèbre marque d'instruments "Antoine Courtois Paris", qui ont permis la réalisation d'un évènement d'une telle ampleur. Enfin, le maire de Kingersheim, Jo Spiegel a clôturé la soirée en exprimant sa fierté de voir le seul concours international français dédié au trombone se dérouler au sein de sa commune et son admiration devant la qualité de la prestation des lauréats et le formidable travail réalisé par les organisateurs de l'évènement.

ÉVÈNEMENT À VENIR

ACADÉMIE DE DIRECTION DE CHŒURS "LES SENS DE LA VOIX"

L'édition 2019 de l'académie aura lieu du 6 au 14 juillet 2019 aux Nivéoles, à Aillon-le-jeune (73)

Après Chambéry, Aix-les-Bains et Catane (Sicile), l'académie de direction de chœur pose ses valises sur la commune d'Aillon-le-jeune, au cœur du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges. L'édition 2019 s'intéressera à la direction du chœur d'enfants avec orchestre. Durant une semaine, deux groupes de stagiaires travailleront, selon leur niveau, sur le chœur d'enfants et le canon ou sur les cantates pour chœur et orchestre.

À l'issue de la semaine de stage, un concert de restitution sera donné aux Nivéoles le 13 juillet et un concert final est prévu le 14 juillet au festival Les Arts Jaillissants de Montsapey.

Informations :

SITE www.lessensdelavoix.com/

AGENDA

PAR CAMILLE MATET

ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS CMF

PONT MUSICAL DU RHIN 1

DU 25 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

Le « Pont Musical du Rhin », semaine franco-allemande pour jeunes musiciens, se déroulera au centre « le mittel » à Mittelwihr.

Initié par la fédération départementale CMF-UD 68 en partenariat avec la fédération allemande BMVKT, le projet « Pont Musical du Rhin » permettra à 70 jeunes musiciens, de moins de 25 ans, d'intégrer durant une semaine un orchestre d'harmonie franco-allemand placé sous la direction de Mario Bürki, compositeur de renommée internationale et de Jean-Christophe Spenlé.

Informations :

SITE <http://cmf-ud68.fr/>

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE DE BELFORT 2

LES 7 ET 8 DÉCEMBRE 2019

La Ville de Belfort et l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Belfort organisent la première édition du Concours International de Composition pour Orchestre d'Harmonie, avec le soutien de la Confédération Musicale de France, de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Belfort.

Ce concours a pour objectif d'enrichir le répertoire des musiques originales pour orchestre d'harmonie et ensemble de musiques actuelles. Toutes les esthétiques et toutes les formes musicales sont admises.

Informations :

SITE www.concours.harmonie-belfort.com/fr/

ACTUALITÉS CMF

ENSEMBLES EN CHŒUR / JOURNÉE DES CHORALES 3

LE 5 AVRIL 2020

La CMF vous propose de vous rassembler dans toute la France le dimanche 5 avril 2020 comme organisateur ou comme participant afin de partager un moment musical riche et convivial autour d'un répertoire commun, mais aussi d'échanger avec d'autres chorales, de découvrir d'autres pratiques et d'autres interprétations et de faire découvrir vos propres œuvres.

LE PROGRAMME COMMUN :

Rossini, Gioacchino : Moïse « Prayer » extrait en Français pour solo basse, ténor, alto (pouvant être chanté par le chœur).

Partition libre de droit, à télécharger :

SITE <https://drive.google.com/drive/folders/14vmCWY7mgxmqLHchoQhXoagl-riQoG>

Presley, Elvis : Can't help falling in love.
Harmonisation Macello Minal.

Arrangement libre de droit, à télécharger :

SITE <https://drive.google.com/drive/folders/14vmCWY7mgxmqLHchoQhXoagl-riQoG>

Offenbach, Jacques : Le savetier et le financier pour 3 voix mixtes.
Edition Musique en Flandres

Tshotsholoza, accompagné par des percussions.
arr. Jeffery L. Ames
Edition Walton Music

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Marine Walsh Foucaud au 01 55 58 22 88.

CHAMPIONNAT EUROPÉEN DE BRASS BAND 4

LE PARIS BRASS BAND TERMINE EN 2^E POSITION !
Le Paris Brass Band, dirigé par Florent Didier, a représenté la France aux Championnat Européen de Brass Band à Montreux les 26 et 27 avril derniers. Il termine 2^e du Championnat avec 192 points, à tout juste 1 point d'écart du Cory Band ! Félicitations à eux.

Informations :

SITE <https://fr-fr.facebook.com/parisbrassband/>

MOIS DE L'ESS 2019

APPEL À CANDIDATURE

En novembre la CMF sera partenaire du mois de l'Économie Sociale et Solidaire.

Des actions seront menées dans chaque région en milieu scolaire, avec notamment la projection du film *La Mélodie*, suivi de débats, tables rondes, concerts, etc.

Si vos associations souhaitent participer à la manifestation, n'hésitez pas à contacter Caroline Rainette :

Contact :

MAIL caroline.rainette@cmf-musique.org





16^e Championnat National de BRASS BAND

29 février 2020
1^{er} mars 2020

L'événement musical unique de cuivres & percussions

Théâtre Charles Dullin - GRAND-QUEVILLY

Infos et réservations sur www.brassband.cmf-musique.org

IMPROVISATION MUSICALE GÉANTE **5**

Dans le cadre de la 30^e édition du salon Musi-cora, une improvisation Musicale géante a été organisée par Ibrahim Maalouf. Celle-ci s'est déroulée le samedi 4 mai à La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt avec 500 musiciens amateurs.

L'occasion pour ces amateurs de pouvoir pratiquer leur instrument tout en improvisant avec Ibrahim Maalouf et son orchestre. Après une demi-heure d'exercices pour apprendre à s'écouter, une mélodie commune ressort de l'orchestre géant qui s'est formé. Cette mélodie est ensuite reprise par les musiciens du trompettiste qui invitent les amateurs qui le souhaitent à monter sur scène pour improviser ensemble. Une expérience rare!

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BRASS BAND 2020 **7**

DU 29 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS 2020

Pour cette nouvelle édition, le Championnat aura lieu du samedi 29 février au dimanche 1^{er} mars 2020 au Théâtre Charles Dullin de Grand-Quevilly (76). Les œuvres imposées : - Excellence : JAMES COOK - CIRCUMNAVIGATOR de Gilbert Vinter (éditions Studio Music) - Première division : NEW WORLD SKETCHES de Dan Price (éditions Kirklees Music) - Deuxième division : THE DARK SIDE OF THE MOON de Paul Lovatt-Cooper (éditions Prima Vista Musikk) - Troisième division : THE JOURNAL OF PHILEAS FOGG de Peter Graham (éditions Grammercy Music)

Et comme tous les ans, l'œuvre imposée de la division honneur sera choisie par le Président du jury!

Informations et inscriptions :

SITE www.brassband.cmf-musique.org/

LES NUITS D'ISTRES 2019

PAVILLON DE GRIGNAN
6, 9 et 10 JUILLET

6/07 21H
THE DIRE STRAITS EXPERIENCE
AVEC CHRIS WHITE, ANCIEN MEMBRE DE DIRE STRAITS
+ J.S. ONDARA

9/07 21H
GENERAL ELEKTRIKS + DELUXE

10/07 21H
BRIGITTE CONCERT ACOUSTIQUE
+ JEANNE ADDED

9^e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE MANDOLINES ET GUITARES **6**

DU 12 AU 14 JUILLET 2019

Le Festival International d'Orchestres de Mandolines et Guitares est organisé par le Club des Mandolines de Remiremont. Cette 9^e édition réunira environ 200 musiciens d'horizons différents :

- Allemagne : « Vivaldi Orchester » de Karlsfeld
- Bulgarie : « Mandoline Band "Elena Genova" » de Pazardzhik
- Espagne : « Plectro Flamenco » d'Espiel et Cordoba & « Orquesta de Pulso y Púa » de la Universidad Complutense de Madrid
- France : « Estudiantina » d'Annecy & « l'Orchestre de Mandolines et Guitares » de Remiremont
- Italie : « Orchestra a plectro Città » di Milano & « Victorya Trio » de Caserta
- Russie : « Dom Ra » de Kondratovo

Les concerts se dérouleront au Palais des Congrès le vendredi 12 juillet à 20h30, le samedi 13 juillet à 20 h et le dimanche 14 juillet à 15 h.

Le final du concert de clôture regroupera tous les orchestres du Festival, qui interpréteront en commun la Danse Macabre, de Camille Saint-Saëns et Aquarela do Brasil, d'Arry Barroso.

Informations et réservations :

SITE www.mandolines.fr

ACTUALITÉS

FESTIVAL LES NUITS D'ISTRES **8**

LES 6,9 ET 10 JUILLET

Pour sa 27^e édition, Les Nuits d'Istres se dérouleront les 6, 9 et 10 juillet 2019. Comme chaque début d'été, les Nuits d'Istres investiront le parc du pavillon de Grignan pour trois soirées exceptionnelles sous les pins. Les Nuits sont le lieu d'expression de toutes les musiques et de toutes les influences. La programmation s'attache à proposer au public des plateaux avec les meilleurs artistes, stars ou nouveaux talents, pour un rendez-vous qui allie sonorités populaires et exigence artistique. La scène du Parc du Pavillon Grignan accueillera pour la première fois, deux artistes ou groupes lors de chaque soirée. Cette 27^e édition s'annonce prometteuse avec les venues successives de J.S. Ondara, The Dire Straits Experience, General Elektriks, Deluxe, Brigitte en concert acoustique et Jeanne Added.

Informations et réservations :

SITE <https://festival-lesdeflerlantes.com/fr>

ACTUALITÉS | SUITE

LES PRIX DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 JUILLET 2019

Les Prix de l'Enseignement Musical 2019, organisés par la Chambre syndicale des Éditeurs de Musique de France, récompensent des initiatives qui favorisent la pratique musicale en France. La 6^e édition des Prix de l'Enseignement Musical concerne des projets développés en 2018-2019 dans divers domaines : réalisation éditoriale, magasin de musique, innovation technologique, création musicale, spectacle. Si vous avez développé un projet qui favorise la pratique instrumentale en France dans les écoles de musique et les conservatoires correspondant à l'une de ces catégories, vous pouvez déposer votre dossier en ligne avant le 15 juillet prochain.

Informations et inscriptions :

SITE www.cmf.fr/lpem/etre-candidat/**FESTIVAL "NUITS D'ÉTÉ" DE CUSSET**

DU 18 AU 20 JUILLET 2019

Après avoir vu son théâtre labellisé en 2018 scène d'intérêt national "art et création", dans le domaine des arts chorégraphiques et circassiens, la Ville de Cusset veut tracer son sillon musical au plan national. Depuis deux ans, les Nuits d'été s'affichent bien au-delà des limites de la ville. Une première édition prometteuse a donné la voie à une programmation 2019 qui devrait faire parler d'elle : des sons des Caraïbes qui se mixent avec les rimes et les rythmes du rap et qui croisent la pop, pour attirer des milliers de fans de musiques actuelles. Une programmation résolument éclectique, avec entre autres, Tiken Jah Fakoly, Kery James, Sinsémilia, Trois Cafés Gourmands. Cusset se prend donc à rêver de devenir l'une des références musicales estivales de plein air.

Informations :

SITE www.ville-cusset.com/theatre/**FESTIVAL EUROCHESTRIES****CHARENTE MARITIME 9**DU 1^{ER} AU 11 AOÛT 2019

Le festival Eurochestreries fête ses 30 ans ! Le festival international d'orchestres de jeunes, devenu un événement culturel incontournable en Charente Maritime, peaufine sa programmation : 60 concerts du 1^{er} au 11 août dans 50 villes différentes, 350 jeunes musiciens de 9 pays différents... et des surprises pour cet anniversaire ! Les pays participants cette année sont le Brésil, l'Espagne, l'Estonie, la France, le Mexique, la Russie, la Slovaquie et l'Ukraine, du quintette à l'orchestre symphonique.

Dans le cadre du festival, un chœur français est créé pour s'associer au chœur d'Ukraine « Les petites perles d'Odessa » et au chœur du conservatoire de Mexico. Ce chœur se produira lors des concerts de clôture du festival les 10 et 11 août avec un grand orchestre symphonique.

Informations et réservations :

SITE www.eurochestreries.org/**FESTIVAL JAZZITUDES EN PAYS D'AUGE 10**

DU 23 AU 29 AOÛT 2019

Créées en 1999, les Jazzitudes c'est une semaine de Jazz et Musiques Actuelles durant laquelle sont proposés des concerts et des Jam-sessions tous les soirs dans différents lieux de la ville de Lisieux (14) et des alentours.

Les Jazzitudes combinent un festival géré par l'association Sibémol et un stage ouvert aux musiciens de tous niveaux et proposé par le CRD. Au programme Wanderlust Orchestra, Géraldine Laurent Trio ou encore Captain qui rendra un hommage à Aretha Franklin.

Informations et réservations :

SITE www.jazzitudes.com/billetterie

EN BREF

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-OMER DE RETOUR DES ÉTATS UNIS 11

Du 6 avril au 16 avril 2019, les 70 musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Saint-Omer ont eu l'immense privilège d'effectuer une série de concerts dans l'État du Maryland, situé sur la côte Est des États-Unis. Ils se sont produits dans des salles prestigieuses comme l'auditorium de l'Université du Maryland, la très belle basilique de Baltimore ou encore dans le célèbre Gaston Hall de l'Université de Georgetown à Washington. Le programme musical, différent à chaque concert mais en adéquation avec le lieu, soulignait les relations franco-américaines à travers les âges, depuis le temps des Carrol* au XVII^e siècle jusqu'à nos jours avec des compositions principalement françaises et américaines.

D'autre part, le quintette à vents de l'Harmonie a eu le plaisir de jouer au Saint John's College d'Annapolis ainsi qu'à l'ambassade de France à Washington.



Entre les concerts et les répétitions, les musiciens ont pu faire un peu de tourisme dans des villes célèbres telles que Philadelphie, Baltimore, Annapolis ou encore Washington. Tout cela a été rendu possible grâce à l'engagement de nombreux acteurs et partenaires du projet, mais aussi de mécènes privés et publics.

Des concerts extraordinaires dans des lieux incroyables, permettant de lancer un partena-

riat culturel entre Saint Omer et le Maryland. Des images et des souvenirs plein la tête, c'est ce que les musiciens ont ramené dans leurs bagages, suite à cette formidable aventure.

* 3 jeunes de la famille Caroll se sont rendus à Saint-Omer au XVII^e pour étudier. Ils ont eu ensuite un rôle très important dans la création de la Constitution et lors de la Déclaration d'Indépendance des États Unis.



CINÉ-CONCERT AVEC LE « QUATUOR ÉPHÉMÈRE »

À l'occasion de la sortie du film *Au bout des doigts* de Ludovic Bernard et en partenariat avec la CMF, un concours d'interprétation du premier morceau travaillé (*Monsieur Jacques*) par le jeune prodige du film est lancé.

Bernard Dugot, notre enseignant en clarinette et chef de nos jeunes orchestres est séduit par l'idée.

Il se trouve qu'à l'école, nous avons des élèves très motivés, impliqués dans les pratiques collectives (orchestre, musique de chambre) et les projets d'école. Quatre d'entre eux ont été immédiatement intéressés par l'aventure.

Bernard Dugot a donc arrangé le morceau, initialement pour piano, pour un quatuor « éphémère ».

Une partition pour euphonium, violoncelle, trompette et clarinette. Ayant eu connaissance tardivement de l'événement, les jeunes musiciens n'ont eu le temps que de deux répétitions et d'un enregistrement, en direct, un peu précipité. Une captation entre deux passages de camion, mais un beau partage, du rire, et une grande volonté de bien faire.

Pour les récompenser et vous faire écouter en direct cette création, la mairie de Charny Orée de Puisaye a organisé la projection du film par l'association Panoramic (cinéma itinérant) dans le cadre de leur manifestation « Juin en Folie » du 1er au 15 juin, en partenariat avec l'école et la Confédération musicale de France. Nos jeunes musiciens ont joué juste avant la projection. Bravo à eux !

École de Musique, de Danse et de Théâtre de Puisaye

ŒUVRES DE LUMIÈRE

Ainsi s'est intitulé le concert donné le 25 mai 2019 à la basilique Notre Dame d'Espérance de Mézières. Cette manifestation, soutenue par la ville de Charleville-Mézières, s'inscrivait dans le cadre du 40ème anniversaire des vitraux de la basilique, œuvre de l'artiste René Dürrbach.

Cette œuvre monumentale (elle couvre plus de 1 000 m² de l'édifice) est constituée d'un ensemble de 68 verrières colorées, dont le plan, élaboré par l'écrivain Henry Giriat, grand connaisseur des traditions abrahamiques, évoque les grands symboles du christianisme. Ami commun de l'artiste et de l'écrivain, Philippe Vaillant, conteur et écrivain lui-même, a présenté au public ces vitraux qu'il connaît mieux que personne.

Ce concert fut l'occasion d'entendre trois créations, inspirées par les vitraux de René Dürrbach :

- Le sceau des mages de Simon de Gliniasty (2019), est une méditation musicale et poétique sur deux vitraux de la basilique (Fontaine scellée et table gardée). Une méditation mais aussi une invocation : le poème chanté invite à lever ne serait-ce qu'un instant le sceau qui tient l'apparence du monde indéchiffrable et lui garde tout son mystère.
- Éclaire mes pas de Franck Ladouce (2018), évoque le cheminement coloré de la lumière filtrée par les vitraux, du lever du jour au coucher du soleil. Les figures musicales naissent, s'étendent, se croisent et se dissolvent progressivement au gré du temps qui passe.
- Concert (chaînes et trames), op.29 de François Leclère (2008), le sous-titre de l'œuvre est emprunté au vocabulaire de la tapisserie, du tissage.

Jacqueline Dürrbach, l'épouse de René, a réalisé, à la demande de Picasso, une tapisserie représentant le célèbre tableau *Guernica*. Tapisserie qui est exposée à l'O.N.U à New York. Dans cette œuvre Les figures sont le moyen de sculpter la forme, et la forme est première car elle est le support de toutes les figures. Ici la figure ne se limite pas au motif expressif, elle est également l'énergie qui met en valeur la complexité de la forme, afin d'en donner une part d'intelligibilité.

Ces trois compositeurs sont membres de « L'École de Charleville », groupe de compositeurs unis par une grammaire musicale : la courbure du temps.

C'est l'ensemble carolomacérien Polyphonia qui assurait l'interprétation de ces œuvres, sous la baguette expressive et maîtrisée de Dan Mercureanu. Certaines œuvres nécessitaient la présence de solistes : Sara Paone, mezzo soprano au timbre sombre et généreux ; Simon de Gliniasty, baryton polyvalent rompu au répertoire contemporain et enfin Pascal Monlong, violoniste alliant justesse, précision, expression et virtuosité.

Le public a pu apprécier, avec enthousiasme, la cohérence et la diversité des œuvres proposées, qui, de par leur énergie et leur esthétique, avaient chacune leur personnalité propre. Des œuvres ambitieuses et exigeantes qui ne laissent pas pour autant l'auditeur en dehors du partage. Musiciens comme chef ont su révéler ce qu'elles avaient de plus poétiques, au-delà de leur complexité, afin de permettre au public de s'approprier de manière sensible ce moment unique qu'est la création d'une œuvre musicale.

Franck Ladouce, compositeur d'une des œuvres interprétées.

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION DE HAUTE-SAVOIE POUR ORCHESTRE D'HARMONIE, CHŒUR ET CHŒUR D'ENFANTS

PALMARES :

- Les Œuvres ont été interprétées par l'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman et des chœurs :
- 1^{er} Prix du Concours (Dotation du Département de la Haute-Savoie) : La Ligue des Rats de Julien GIRAUDET
 - 2^e Prix du Concours (Dotation des établissements Excoffier Recyclage) : Exils d'Aurélien DARBELLAY Ex aequo avec Old Tjikko de Lionel RIVIERE
 - Prix du Public (Dotation de 2iOpenService, éditeur du logiciel OpenTalent) : Exils d'Aurélien DARBELLAY

Écoles de musique
professeurs particuliers
membres du réseau CMF

limouzik
com
G-Polyphonic-Live-Instrument

Une innovation musicale qui ouvre la musique à tous.

Ajoutez une corde innovante à votre offre pédagogique de formation musicale et instrumentale.

Devenez franchisé Limouzik.

Motivés et conservez vos élèves grâce à des résultats immédiats. Tel : 06 80 103 643
www.limouzik.com contact@limouzik.com



Poste de directeur d'Orchestre d'Harmonie Sancey (25430)

Suite au rapprochement de conjoint de son directeur actuel, l'Union Musicale de Sancey recrute pour la rentrée de septembre 2019 une personne pouvant assurer la Direction de l'Orchestre.

Sancey occupe une position centrale dans le département à environ ¾ d'heure de Besançon et Montbéliard.

L'Harmonie est constituée d'une trentaine de musiciens amateurs de tous âges avec une majorité de jeunes particulièrement motivés et investis, qui se retrouvent actuellement le samedi de 17h à 19h (*modulable*).

L'Orchestre a été classé en 2ème division en 2014 avec un 1er prix (16/20).

Le directeur sera secondé par une adjointe déjà en place.

Il lui sera demandé principalement de :

- Préparer deux programmes annuels pour les concerts.
- Assurer une répétition hebdomadaire de 2 heures.
- Participer aux commémorations officielles et animations.

Ce poste, à pourvoir pour septembre 2019, peut être couplé à un poste administratif de Directeur de l'Ecole de Musique comprenant 1h de permanence et 4h de travail par semaine annualisées.

Une fiche de poste et le montant de la rémunération sont disponibles en contactant :
secretaire.ums@gmail.com ou le 06-84-53-65-53

POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE, MERCI D'ENVOYER UNE LETTRE DE MOTIVATION
ACCOMPAGNÉE D'UN CV DÉTAILLÉ, AINSI QUE LA PHOTOCOPIE DE VOS DIPLÔMES

AVANT LE 1ER JUILLET 2019 À :

UNION MUSICALE DE SANCEY
12 RUE DU 7 SEPTEMBRE 1944
25430 SANCEY

OU PAR MAIL : SECRETAIRE.UMS@GMAIL.COM
HTTP://WWW.HARMONIE-UNION-MUSICALE-SANCEY.FR
WWW.FACEBOOK.COM/UNIONMUSICALEDESANCEY



Poste de directeur d'Ecole de Musique Sancey (25430)

Suite au rapprochement de conjoint de son directeur actuel, l'Ecole de Musique de Sancey recrute pour la rentrée de septembre 2019 une personne pouvant en assurer la direction.

Sancey occupe une position centrale dans le département à environ ¾ d'heure de Besançon et Montbéliard.

L'Ecole de Musique est constituée d'une trentaine d'élèves et de cinq professeurs enseignant des instruments à vent, à percussions ainsi que de la formation musicale.

Il sera principalement demandé au Directeur les missions suivantes :

- Organisation des inscriptions et du planning des cours.
- Organisation pédagogique et administrative de l'Ecole de Musique.
- Gestion quotidienne des relations avec professeurs, familles et élèves.
- Mise en place d'un Orchestre junior et/ou de stages.
- Organisation des examens.
- Organisation d'une audition des élèves et d'une remise des diplômes.

Ce poste, à pourvoir pour septembre 2019, peut être couplé à un poste de Directeur de l'Orchestre d'Harmonie de l'Union Musicale de Sancey.

Une fiche de poste et le montant de la rémunération sont disponibles en contactant :
secretaire.ums@gmail.com ou le 06-84-53-65-53

POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE, MERCI D'ENVOYER UNE LETTRE DE MOTIVATION
ACCOMPAGNÉE D'UN CV DÉTAILLÉ, AINSI QUE LA PHOTOCOPIE DE VOS DIPLÔMES

AVANT LE 1ER JUILLET 2019 À :

UNION MUSICALE DE SANCEY
12 RUE DU 7 SEPTEMBRE 1944
25430 SANCEY

OU PAR MAIL : SECRETAIRE.UMS@GMAIL.COM
HTTP://WWW.HARMONIE-UNION-MUSICALE-SANCEY.FR
WWW.FACEBOOK.COM/UNIONMUSICALEDESANCEY

Le Son des Cuivres
7^e édition
5, 6, 7 Juillet | 16h
Espace Saugonna
Mamers (72)

Jane Birkin
Les Ogres de Barback
Mnozil Brass
Trombmania . Ellinoa
Kosmopolitevitch Orkestar
Batunga and the Subprimes
...

Village festival . Scène gratuite
Bar & Restauration

Réservations : Office de Tourisme 02 43 97 60 63
francebillet.com /festivalsdsc
Programmation : Clément SAUNIER . Licences 2-1117434 / 3-1117435



CONCERTS DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

JUILLET

Mardi 2 juillet - 17 h 00

Batterie-Fanfare
Jazz & Variété
Square Violet
4 place Violet, 75015 Paris
M8 Félix Faure

Samedi 6 juillet - 16 h 00

Orchestre d'Harmonie
Berlioz, Grieg, Offenbach...
Parc Montsouris
2 rue Gazan, 75014 Paris
M6 Glacière

Dimanche 7 juillet - 16 h 00

Batterie-Fanfare
Festival le Son des Cuivres
72600 Mamers
www.lesondescuivres.com

Lundi 8 juillet - 15 h 00

Orchestre d'Harmonie
Berlioz, Grieg, Offenbach...
Jardin du Luxembourg
2 rue Auguste-Comte
75006 Paris
RER B Luxembourg

Mercredi 10 juillet - 17 h 00

Batterie-Fanfare
Jazz & Variété
Jardin Nelson Mandela
1 rue Pierre Lescot,
75001 Paris

Vendredi 12 juillet - 20 h 30

Orchestre d'Harmonie
Gymnase Abel Minard
Rue du Prof Abel Minard,

89700 Tonnerre

Dimanche 14 juillet - 18 h 00

Orchestre d'Harmonie
et Batterie-Fanfare
Concert de la Fête Nationale
Jardin du Luxembourg
2 rue Auguste-Comte,
75006 Paris
RER B Luxembourg

AOÛT

Vendredi 23 août - 19 h 30

Orchestre d'Harmonie
Concert populaire
« Petits formats »
Place Louis Lépine,
75004 Paris
M4 Cité

Dimanche 25 août - 17 h 30

Orchestre d'Harmonie
Concert anniversaire de la
Libération de Paris
Place de l'Hôtel de Ville,
75004 Paris
M1 Hôtel de Ville

RENSEIGNEMENTS

<http://www.prefecturedepo-lice.paris/Musique>
<https://www.ompfr.com/>
<https://www.facebook.com/musiquedesgardiensdelapaix>



associathèque
Partenaire de votre engagement

Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association